

I N S C R I P T I O N S .

a. F O R M U L E S	3
b. L I M I T E S D ' Â G E	3
c. D O S S A R D S	4
d. T A R I F S D ' I N S C R I P T I O N S I N T E R N E T	4
e. G A R A N T I E S	4
f. M O D I F I C A T I O N D ' I N S C R I P T I O N - C H A N G E M E N T D ' É P R E U V E	5
g. T R A N S F E R T D E D O S S A R D	5
h. A N N U L A T I O N C O U R S E	6

C O N T A C T E Z L ' O R G A N I S A T I O N .

É Q U I P E M E N T O B L I G A T O I R E .

C E R T I F I C A T S M E D I C A U X & L I C E N C E S .

P A R C O U R S

a. A C C O M P A G N A T E U R S	8
b. C H R O N O M E T R A G E E T P O I N T S D E C O N T R O L E	8
c. S I G N A L I S A T I O N	8
d. D É P A R T S	8
e. B A R R I E R E S H O R A I R E S - M I S E H O R S C O U R S E	9
f. A U T R E S P O S S I B I L I T E S D E M I S E H O R S C O U R S E	9
g. R A V I T A I L L E M E N T S	9
h. B I V O U A C	9

S P E C I F I C I T E S	11
S E R V I C E M É D I C A L	12
UTILISATION D'IMAGE / C N I L / E N G A G E M E N T C O N T R A C T U E L a . R E S P O N S A B I L I T É C I V I L E	13
b. UTILISATION D'IMAGE	13
L' O R G A N I S A T I O N E N B R E F	14
E N H E N T (E N M A R C H E) V E R S L E D E P A R T	15
D U P A Y S G L A Z I K A L A P R E S Q U' I L E D E C R O Z O N	16
LE P R O G R A M M E 2 0 2 5	17

2

Le Pardon du Traïl est une épreuve pédestre organisée les 30 et 31 mai 2026 par l'association du même nom, dans le respect de la réglementation actuelle des courses hors stade.

L'ensemble de l'organisation — accueil, arrivées, vestiaires, podiums et village partenaires — sera installé au presbytère de Quimper, 1 place Toul-Ail-Laer, 29000 Quimper.

La pratique du traïl, par nature exigeante, expose chaque participant à certains risques, notamment de chutes ou de blessures corporelles. Il est donc entendu que chaque participant au Pardon du Traïl reconnaît être pleinement conscient de ces risques et s'engage à participer sous sa propre responsabilité, en disposant d'un état de santé et d'une préparation physique compatibles avec l'épreuve.

INSCRIPTIONS

a. FORMULES

“Le Pardon du Traïl” propose deux formules :

Le Grand Pardon en 65km

Le Grand Pardon relais 65 Km / relais 2.

INTERNET : Nous vous recommandons de vous inscrire sur notre site internet avec un mode de paiement sécurisé par carte bancaire. Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit, sauf pour les coureurs ayant souscrit le forfait « garantie annulation » avec une raison médicale (voir conditions dans la rubrique assurance annulation). Tout engagement est personnel et le transfert d'inscription est autorisé et se fait de recatement depuis le compte coureur du cédant. L'organisation décline toute responsabilité en cas de litige entre les deux

parties. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pour raver du squallifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

b. LIMITES D'ÂGE

18 ans et plus pour chaque formule.

3

c. DOSSARDS

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard donné par l'organisation de l'événement. Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et ce à titre individuel : Samedi 24 mai de 12h à 20h au PLACE TOUL-AL-LAER 29000 QUIMPER.

d. TARIFS D'INSCRIPTIONS INTERNET

Les dossards sont proposés à tarif évolutif selon la période d'inscription. Du 29 novembre au 31 décembre 2025, le dossard solo est à 45 €, tandis que le duo (67 km relais) est à 60 €, soit 30 € par personne. Du 1er janvier au 15 mars 2026, les tarifs passent à 55 € pour les solos et 70 € pour les duos, soit 35 € par participant. Enfin, du 16 mars au 15 mai 2026, les inscriptions sont fixées à 65 € pour un dossard solo et 80 € pour un duo, soit 40 € par coureur. Les inscriptions fermant le 15 mai 2026, il ne sera plus possible d'acquiescer à un dossard, solo ou duo, à compter du 16 mai 2026.

Attention, le nombre de dossards disponibles par parcours est limité — ne tardez pas à réserver le vôtre !

e. GARANTIES ANNULATION COUREUR

Au moment de son inscription, tout participant peut souscrire à l'option « Garantie annulation ». Ce dernier cède la garantie et le remboursement des frais d'inscriptions (moins le montant des frais de transport et le montant de la garantie annulation) Ceci dans 2 cas :

1. Le participant est contraint d'annuler sa participation pour raison médicale. Conditions : un accident, une maladie grave, incapacité de pratiquer la course à pied. La gravité de la maladie ou de l'accident devra être constatée par une autorité compétente qui délivrera un certificat médical de non-rendement à la pratique de la course à pied en langue française. Condition d'indemnité : Toute demande de remboursement devra nous parvenir accompagnée du certificat médical, au plus tard le 20 mai 2025 cachet de la poste faisant foi à Le Pardon du Traill - 17 route de Les cuz - 29550 Plomodiern.

2. Dans le cas où l'organisation devrait annuler ou reporter une partie ou la totalité des épreuves pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure, seule la personne ayant souscrit à la « garantie annulation » pourra demander le remboursement total de leur inscription sur simple demande et sans justification. (moins le montant des frais de transport et le montant de la garantie annulation).

4

f. MODIFICATION D'INSCRIPTION - CHANGEMENT D'ÉPREUVE D'une course vers

une course à plus faible kilométrage : aucun remboursement.

D'une course ou d'une course vers une course à plus fort kilométrage : paiement de la différence suivant le tarif en cours. Le changement se fera dans la limite de dossards disponibles. Aucune modification ne sera possible après le 16 mai 2026.

Les demandes de changement de course seront reçues par courrier/mail au plus tard à cette date et dans la limite de dossards disponibles.

g. TRANSFERT DE DOSSARD

Le transfert de dossard à une autre personne est possible en contactant l'organisation du P.D.T par mail, au plus tard 48 heures avant l'événement. Il est obligatoire de suivre cette procédure afin que le changement soit officiellement pris en compte.

La personne remplacée devra simplement se présenter sur place avec la copie du mail d'échange

(demande et confirmation) ainsi que sa pièce d'identité, afin de valider le transfert auprès de l'organisation.

Le remboursement s'effectue directement entre les deux coureurs, dans l'attente que l'organisation mette en place d'autres moyens ultérieurement.

Merci de votre compréhension.

5

h. ANNULATION COURSE

L'organisation de LePardon du Trail se réserve le droit d'annuler ou de reporter une partie ou la totalité des épreuves pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure, sans dédommagement pour les coureurs. Les participants ayant souscrit à la « Garantie annulation » pourront demander un remboursement de leur inscription selon les conditions indiquées dans le paragraphe « Garantie annulation coureur ». Les participants ayant souscrit à l'option « Report inscription 2026 » pourront reporter leur inscription à l'année suivante. Pour les personnes ne souhaitant ni souscrire à la Garantie Annulation, ni à la Garantie Report, ils ne pourront prétendre à aucun remboursement. Toutefois, dans le cas où l'organisation soit contrainte de reporter une partie ou la totalité des épreuves pour tout motif qui mettrait la vie du coureur en danger ou en cas de force majeure, le participant se verrait automatiquement reporté un pourcentage variable de son inscription pour l'année suivante. Ce pourcentage sera déterminé en fonction de la date à laquelle pourrait être repris la décision de report :

Annulation ou report moins de 6 mois avant événement : 80 % du montant de l'inscription crédité

Annulation ou report moins de 4 mois avant événement : 70 % du montant de l'inscription crédité

Annulation ou report moins de 2 mois avant événement : 60 % du montant de l'inscription crédité

C O N T A C T E Z L ' O R G A N I S A T I O N

Pour toute demande d'informations complémentaires non présentes dans ce règlement, ainsi que pour les demandes de changement de dossards, merci de nous contacter exclusivement via l'adresse email ci-dessous. Les demandes faites sur nos autres réseaux sociaux peuvent ne pas être traitées. Vous trouverez également un numéro de téléphone dans chaque réponsé par email pour nous joindre directement.

lepardondutrail@gmail.com

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE – POUR TOUS LES PARTICIPANTS

Une frontale avec pile de rechange, - Une couverture de survie, - Un système d'hydratation de 1L minimum, - Un vêtement de pluie, - Une réserve alimentaire, - Un sifflet, - Un coupe-vent, - Un équipement vestimentaire adapté à la météo prévue (collant, deux à trois couches de vêtements, bonnet, gants) et évacuant la transpiration. **La dernière couche (comprenez le vêtement supérieur couvrant le haut du corps et les jambes) devra obligatoirement présenter un dispositif réfléchissant de manière à rendre le coureur visible de tous.**

Un gobelet personnel

Un téléphone portable avec une batterie chargée

Une montre GP S permettant d'intégrer la trace de l'épreuve.

Pour les Relayers voulant dormir à Sainte-Anne La Palud soit après leur arrivée, soit avant leur départ, une petite tente, un sac de couchage et de vêtements chauds sont recommandés.

ÉQUIPEMENT FACULTATIF

Des chausures mixtes (éviter les chausures trop typées trail ou course sur route), - Une pochette à déchets et quelques produits énergétiques, mais ne vous surchargez pas. Vous trouverez des ravitaillements copieusement. **Les bâtons sont interdits. Les animaux ne sont pas autorisés sur parcours.**

CERTIFICATS MEDICAUX & LICENCES

À la place du certificat, les coureurs majeurs doivent dorénavant fournir leur attestation du Parcours de Prévention Santé (PPS) qui est valable trois mois.

L'attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) se fait en ligne. C'est l'organisateur de la course lors de l'inscription qui vous dirige sur <https://pps.athle.fr/>.

7

PARCOURS

Les participants s'engagent à parcourir la distance et l'itinéraire prévus dans le meilleur esprit sportif possible. L'ensembliste des parcours seront fermés à 11h00 (le temps équivalent à celui d'un coureur courant en moyenne à 5,9 km/h).

a. ACCOMPAGNATEURS

Aucun accompagnateur ni véhicule non autorisé (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours. Les accompagnateurs ne doivent pas pénétrer dans les lieux couverts, ou s'alimenter sur les ravitaillements. L'assistance élitique est tolérée exclusivement dans un rayon de 200 mètres autour du point de ravitaillement officiel.

b. CHRONOMETRAGE ET POINTS DE CONTRÔLE

Le chronométrage sera assuré par un dispositif au dossier. Chaque concurrent doit insérer son dossier, fournis par l'organisateur comme indiqués sans y apporter de modification. Des contrôles électriciens seront installés sur le parcours. Les concurrents qui ne seront pas enregistrés à ces points de contrôle seront automatiquement disqualifiés. Pour les personnes ayant échangé de dossier récemment, elles devront se référer au nom du précédent inscrit.

c. SIGNALISATION

Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels et indiquant les difficultés et les dangers éventuels sera complété par quelques marquages au sol et de la rubalise. Les carrefours urbains seront protégés par des signaux. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ses règles. Le kilométrage est indiqué tous les dix kilomètres à compter du « arrivée à 30km ».

d. DÉPARTS

Afin d'offrir un confort de course à chacun des participants et assurer votre sécurité, veuillez noter que les départs des différentes formules seront échelonnés selon plusieurs vagues et ce de la manière suivante : **Samedi 30 mai 2026** : - Le Grand Pardon : 65km : Départ 2 3h59 - Le Grand Pardon Relais : 65km à 2 : Départ 2 3h59

8

e. BARRIÈRES HORAIRES - MISE HORS COURSE

Aucun participant ne sera chronométré après des barrières horaires indiquées de l'épreuve. Il sera considéré comme hors course et sera sous sa propre responsabilité si il continue sur le parcours. L'organisation déclina toute responsabilité en cas d'accident survenue sur le parcours après ces barrières horaires.

Les services médicaux positionnés sur les parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte médicalement à poursuivre la course.

- Barrières Horaires 2025

Le Grand Pardon : Samedi 30 mai - 2 3h30 Les barrières horaires aller sont calculées en heure sur la base du dernier départ donné à 2 3h59 le samedi 30 mai 2026. L'allure de référence est de 5.9km/h Les barrières horaires s'appliquent en sortie du point de ravitaillement. (Voir page suivante sur le parcours)

f. AUTRES POSSIBILITÉS DE MISE HORS COURSE

En cas de ravitaillement en dehors des zones prévues à cet effet ; - en cas de jets de bouteilles vides, emballages en tout genre, papiers, plastiques, hors zones de ravitaillement (soit plus de 100 mètres après le ravitaillement). « RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT ».

g. RAVITAILLEMENTS

Le Grand Pardon s'effectue en semi-autosuffisance; 5 points de ravitaillements complets + repas d'arrivée.

h. BIVOUC

À Sainte-Anne La Palud, un espace bivouac sera aménagé pour ceux qui ressentent le besoin de se reposer avant de repartir ou avant le départ des relayeurs déjà présents. À cette période de l'année, le soleil se lève aux alentours de 05h50.

9

Sur le parcours il y a 4
barrières horaires :

La barrière horaire
est calculée sur une
vitesse de 5.8 km/h.
L'objet de cela est la
libération des routes
pour la circulation.

10

SPECIFICITÉS

RECOMPENSES

Le Grand Pardon : Trophées et lots pour les 3 premiers hommes toutes catégories et les " premières femmes toutes catégories .

Le Grand Pardon Relais : Trophées et lots pour les 3 premiers duos du scratch.

Pas de cumul : Un concurrent qui pour rait cumuler 2 podiums ne se verra attribuer qu'une récompense pour le titre le plus prestigieux (dans notre exemple : le scratch).

REMISES DES RÉCOMPENSES

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses . C
l'assément et diplôme Pour tous les concurrents sur Internet .

CONTRÔLE ANTI DOPAGE

Il peut avoir lieu sur place. Dans ce cas , les personnes contrôlées recevront leurs récompenses
dès la connaissance des résultats antidopages .

SERVICE MÉDICAL

Des équipes de secours sont positionnées le long du parcours. Un numéro d'urgence sera inscrit sur le dossard du participant, qui pourra en cas d'urgence, contacter le service médical.

La course pourra être neutralisée quelques instants pour l'évacuation d'un blessé et la passer passera en priorité une ambulance et/ou véhicule de sécurité.

Le dispositif sera assuré par :

La Protection Civile ou l'Ordre de Malte selon leurs disponibilités.

ÉQUIPE MÉDICALE À L'ARRIVÉE

Une équipe de secours sera présente à l'arrivée à disposition des coureurs. 12

UTILISATION D'IMAGE / CNIL / ENGAGEMENT CONTRACTUEL

a. RESPONSABILITÉ CIVILE

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile. L'organisateur a souscrit une assurance RC propre à l'événement mais chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

b. UTILISATION D'IMAGE

« J'autorise explicitement les organisateurs de la course "Le Pardon du Trail", ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents

promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourront être apportées à cette durée ».

13

La formule solo et relais, qui a déjà fait ses preuves, est reconduite pour permettre à chacun de vivre pleinement l'expérience du triathlon dans un esprit convivial et authentiquement breton.

La manifestation se déroulera sur 2 jours.
Le Jour 1 un village départ sera installé afin de présenter les partenaires de l'évènement dont l'identité pourra être également affichée tout au long des ravitaillements.

LES DÉPARTS

A partir de 2026, Édition 1

LE GRAND PARDO N

Sam 30 mai à 00h00
Landévennec – Quimper
67km – 1 300 D + / 1 200 D -

LE GRAND PARDO N - R ELAIS à 2

Sam 30 mai à 00h00
Landévennec – Quimper
65km – 1 300 D + / 1 200 D -

Pour cette nouvelle édition, l'évènement accueillera plus de 300 participants, avec un chronométrage officiel agréé par la FFA.

Le parcours a été révisé pour corriger ses petites imperfections, et se déroulera toujours entre l'Abbaye de Landévennec et l'église de Locmaria à Quimper, en passant par Sainte-Anne-la-Palud et Locronan.

Comment se rendre à l'abbaye Saint -Guénohé à Landévennec ?

Départ du Grand Pardon - 67km solo / 32 km en relais à 2 .

EN VOITURE

Depuis Brest : 48 minutes de voiture , via N165 et D791.

Depuis Quimper : 51 minutes via N165

Depuis Lorient : 1h30 de voiture , via N165 .

ENTRAIN

Brest est la ville la plus proche

Comment se rendre à Sainte Anne La Palud ?

Deuxième départ du Relais à 2 (32km).

EN VOITURE

1 h 2 min (66,6 km) via N165

ENTRAIN / BUS

Ligne 31 : Quimper - Brest - Transdev - Finistère . De Brest jusqu' à Châteaulin puis prendre la voiture jusqu' à Sainte - Anne La Palud.

ARCHITECTURE

À mi-parcours, vous découvrirez des lieux d'une rare authenticité, encore préservés du tourisme de masse . Par exemple, la chapelle Sainte -Marie du Ménez Hom, située au pied de la montagne, est une ancienne chapelle de l'ordre des Templiers . La légende raconte qu'entre la chapelle, le scalvaire et la fontaine, se cache un trésor . En réalité, le véritable trésor se trouve à l'intérieur de la chapelle : venez y apprécier le calme et le recueillement face à des retables et de superbes richement ornés de dorures et de sculptures .

CULTURE

Locronan, un bourg breton qui fait partie du cercle très fermé des Petites cités de caractère, un label qui fait gage de son authenticité et de sa beauté . Tout est fait de vieilles pierres, de pavés et de belles bâtisses, la ville offre un véritable voyage dans le temps depuis sa magnifique place centrale . L'église Sainte - Ronan et les rues avoisinantes sont

également bordés de charmantes maisons. Pour préserver l'authenticité du cœur historique, les voitures restent à l'extérieur et des enseignes traditionnelles signalent les boutiques. Plusieurs films que vous avez certainement appréciés ont profité de ce décor unique : Chouans de Philippe de Broca ou Le très célèbre Un long dimanche de fiançailles de Jean-Pierre Jeunet...

ENVIRONNEMENT

Imaginez une étendue de sable magnifique, bordée par de petites maisons entre les rochers, et protégée de chaque côté par des falaises. Cette plage, c'est Keruigen. Nichée au sud-ouest de la commune, elle arbore fièrement son statut de plage naturiste. Comparée à n'importe quelle autre plage de la côte ouest de la France, elle se distingue par son authenticité : jamais bondée, même en haute saison. Son orientation vers le sud-ouest offre aux amateurs de body-surfing de belles opportunités. Et pour les plus jeunes, c'est un véritable paradis : sa profondeur limitée permet aux enfants d'explorer les maisons entre les rochers et de s'amuser sur les sables. Toutefois, gardez à l'esprit que cette plage n'est pas surveillée. Restez vigilants

un ouvrage d'art remarquable par sa forme et sa longueur.

Pour cette seconde édition, nous avons reconduit la formule précé-
dente en vous proposant une seule course, mais pas de moindre : le
Grand Pardon, un parcours de 67 km qui vous fera traverser la pres-
qu'île du nord au sud, en passant par des sites naturels et pa-
trimoni aux emblématiques comme Sainte-Anne-La-Palud ou encore le
Menez-Hom.

Le Grand Pardon est une course exigeante, qui nécessite une
bonne préparation physique et mentale. C'est pourquoi nous vous
offrons la possibilité de la faire en relais à 2 personnes, avec un
changement de courreur à mi-

parcours, au niveau du sanctuaire de Sainte-Anne-La-Palud. Ainsi,
vous pourrez partager cette aventure avec un ami ou un membre de
votre famille, et profiter ensemble de cette expérience unique.

Ci-dessous, le programme :

00:00 : Départ de l'abbaye de Landévennec, un site historique et
culturel fondé au VI^e siècle. Vous empruntez la route de l'Alne Ma-
ritime, puis les entières côtières qui longent la forêt domaniale de Landé-
vennec.

01:30 : Vous arrivez à Argol, une commune qui fait partie du Parc Na-
turel Régional d'Armorique. Vous passez sous le pont de Térénez,

02:00 : Vous atteignez le Menez-Hom, le point culminant des mont-
agnes Noires, qui offre un panorama exceptionnel sur la baie de Doua-
renez, la presqu'île de Crozon et les îles de la mer d'Iroise. Vous fa-
itez une pause de 15 minutes pour vous ravitailler et admirer la
vue.

03:15 : Vous redescendez du Menez-Hom par la route de Dinéault, puis
vous prenez la route du Cidre en Cornouaille, qui traverse des ve-
rgeries et des villages typiques.

04:30 : Vous arrivez à Sainte-Anne-La-Palud, un lieu de pèlerinage
dédié à la sainte patronne des Bretons. Vous faites une pause de 15
minutes pour vous ravitailler et visiter la chapelle et la fontaine
(les relayeurs s'en rencontrent).

05:45 : Vous repartez en direction de Quimper par la route de
Plogonnec, puis vous empruntez le chemin de halage qui longe l'Ode-
t, une rivière qui traverse la ville et qui est surnommé « la plus be-
lle rivière de France ».

07:00 : Vous arrivez à l'église Locmaria de Quimper, un chef-d'œuvre
de l'art roman breton et une des plus anciennes de Bretagne. Vous ar-
rivez et terminez votre trajet, bravo !